

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 24 septembre reportée au 1er octobre 2001

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
Point ajouté à l'ordre du jour : Mesure exceptionnelle suite à l'explosion de l'usine l'AZF	Vote à l'unanimité d'une enveloppe de 100KF pour permettre le relogement des personnels et des étudiants de l'UPS	* Cabinet du Président * Agent Comptable
Point ajouté à l'ordre du jour : Mission du Directeur des ressources humaines	Le Conseil d'Administration donne un avis favorable à l'unanimité (31 voix) à la lettre de mission intitulée "Chargé de mission Ressources Humaines"	* Cabinet du Président * Secrétaire Général
Point 2 : Approbation des procès verbaux des Conseils d'Administration : - du 11 mai 2001 - du 21 mai 2001 - du 18 juin 2001	Les trois procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité (31 voix) par le Conseil d'Administration	DAG
Point 3 : Personnels enseignants * Emplois vacants	<p>* Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité (31 voix) la proposition du Conseil Scientifique à l'exception du poste n° 40 PR 0171 de l'UFR Pharmacie et du poste de PRAG n° 1873 de l'UFR PCA.</p> <p>* En ce qui concerne le poste n° 40 PR 0171, le Conseil d'Administration adopte, par 26 voix pour et 5 abstentions, la proposition de la faculté de Pharmacie de publication de ce poste en 40^{ème} section « législation pharmaceutique – Economie de la santé ».</p> <p>* Pour le poste de PRAG n° 1873, le Conseil d'Administration adopte, par 16 voix pour et 18 abstentions, la proposition du Conseil Scientifique de l'affecter à l'UFR PCA en génie mécanique, profil productique.</p> <p>* Sur les 19 emplois redéployables, 3 sont rendus au MEN (compensation IUF) et 4 sont maintenus à l'IUT.</p> <p>* Sur les 12 emplois restants, le CS n'avait pas proposé de redéploiement en STAPS.</p> <p>* Le Conseil d'Administration approuve préalablement, par 24 voix pour, 7 abstentions et 2 voix contre, le principe de l'affectation d'un poste à l'UFR STAPS.</p> <p>* Répartition des 11 postes restants :</p> <p>proposition 1 : 2 en LV 3 en MIG 2 en PCA 4 en SVT 0 en Pharmacie 9 voix pour</p> <p>proposition 2 : 2 en LV 3 en MIG 3 en PCA 3 en SVT 0 en Pharmacie 16 voix pour et 6 bulletins blancs.</p> <p>L'UFR SVT a un emploi redéployé en moins par rapport à la proposition du CS. Le Conseil d'Administration propose que l'emploi 64-66 Biochimie structures végétales disparaisse de la proposition de publication des emplois vacants et soit remplacé par 74MCF. Activités physiques et santé, aspect biologique : 23 voix pour et 2 abstentions.</p> <p>* La proposition d'échange de postes entre l'UFR MIG et</p>	Division du personnel enseignant

	<p>l'UFR Langues est adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le poste n° 12 ASS 1350 de l'UFR Langues est transformé en 60 PR et affecté à l'UFR MIG « biomécanique des Fluides – laboratoire IMFT UMR 2043 » ; - le poste 00 PRAG 1874 de l'UFR MIG « Mécanique » est transféré à l'UFR Langues Vivantes, discipline « allemand ». <p>* Le Conseil d'Administration adopte la proposition de classement des demandes de créations d'emplois de la CPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour l'UPS, avec 26 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre ; - pour les IUT, à l'unanimité (31 voix). <p>* La proposition de la Commission des Personnels Enseignants concernant les postes en surnombres est adoptée à l'unanimité.</p> <p>* Le principe d'affecter un des postes en surnombre à l'UFR SVT est approuvé par le Conseil d'Administration à l'unanimité.</p>	
* Créations d'emplois * Surnombres		Division du personnel enseignant
Point 4 : Personnels ITAOS Demandes de créations d'emplois ITAOS	<p>* Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les demandes de créations d'emplois ITAOS</p> <p>* Est approuvé à l'unanimité le rajout d'un poste d'Ingénieur de recherche et d'Etude attribué à l'UFR STAPS et classé au 15^{ème} rang. Le 20^{ème} sortant de la liste de classement.</p> <p>* Protocole SAPIN : liste des emplois gagés adoptée à l'unanimité</p> <p>* La liste des emplois vacants est adoptée à l'unanimité</p>	Division du personnel ITAOS
Point 5 : Finances 5-1 Décisions Budgétaires Modificatives 5-2 Tarifs des prestations de service 2001 de la Faculté de Médecine-Purpan 5-3 Adoption des droits d'inscription au concours de l'Institut de Psychomotricité 5-4 Protocole transactionnel PCA / CCTS 5-5 Compte-rendu des admissions en non valeur accordées par le Président 5-6 Création d'un Centre de Responsabilité au Département Inter-UFR d'Ingénierie 5-7 Présentation de la lettre de cadrage	<p>Adoptées à l'unanimité (21 voix)</p> <p>Adoptés à l'unanimité</p> <p>Adoption à l'unanimité du montant des droits d'inscription au concours pour 2001 (500 francs)</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Pas de vote demandé</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Pas de vote demandé</p>	<p>* Agent Comptable * Services Financiers</p> <p>* Agent Comptable * Faculté de Médecine-Purpan</p> <p>* Agent Comptable * Faculté de Médecine-Rangueil</p> <p>Agent Comptable</p> <p>Agent Comptable</p> <p>* Services Financiers * IUP</p>
Point 6 : Expérimentation de la mise en place d'un service d'activités industrielles et commerciales dans quelques universités (SAIC)	Le Conseil d'Administration rejette par 8 voix contre, 13 abstentions, la possibilité d'être candidat à l'expérimentation de la mise en place d'un SAIC au sein de l'UPS	<p>* Cabinet du Président</p> <p>* M. BERGON</p> <p>* DRRE</p>

<p>Point 7 :</p> <p>7-1 Examen des demandes d'ouverture pour la rentrée 2002 (départements d'IUT) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du département "Hygiène - Sécurité - Environnement" à Auch - du département "Génie de l'Emballage et du Conditionnement" à Castres. <p>7-2 Demande d'habilitation du certificat "Environnement et santé" de la MSBM</p>	<p>Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'ouverture de ces deux départements pour la rentrée 2002</p> <p>Approuvée à l'unanimité.</p>	<p>IUT A</p> <p>* Faculté de Pharmacie * Division de la Scolarité</p>
<p>Point 8 : Changement d'appellation de l'Observatoire du Pic du Midi et de Toulouse</p>	<p>Approuvé à l'unanimité (31 voix).</p>	<p>OMP</p>
<p>Point 9 : Intendance - Réformes</p> <p>9-1 Vente aux Domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de deux véhicules : <ul style="list-style-type: none"> • Peugeot 405 (DIAU) • * Renault 4 (OMP) - de matériel de reprographie (Service Offset) <p>9-2 Destruction : machine à écrire IBM (Cabinet du Président)</p> <p>9-3 Cession de matériel aux domaines (UFR MIG) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - photocopieur HCS Infotec 9165 DZ - photocopieur et chariot trieur Infotec 9165 DZ 	<p>Approuvées à l'unanimité.</p>	<p>DIAU</p>
<p>Point 10 : Recherche</p> <p>10-1 Approbation du projet de convention de création d'un laboratoire commun Ste IRIS / UPS / CNRS concernant l'UMR 5018 Neurobiologie, Plasticité Tissulaire et Métabolisme Energétique, dirigée par M. PENICAUD, Directeur de Recherche</p> <p>10-2 Approbation de demande de subvention auprès du Ministère de la Recherche au titre de l'appel d'Offres RNTL (Réseau National des Technologies Logicielles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dossier de M. BALBIANI (IRIT - MP6) - dossier de M. BENFERHAT (IRIT- MP6) 	<p>Approuvée à l'unanimité (21 voix).</p> <p>Approuvée à l'unanimité.</p>	<p>DRRE</p> <p>DRRE</p>

Toulouse, le 3 octobre 2001